



Les clients actuels de TD Canada Trust peuvent se servir de cette demande pour ouvrir un compte d'épargne libre d'impôt de Fonds Mutuels TD.

Marche à suivre pour remplir les documents:

- Demande d'ouverture de compte et Modèle de répartition d'actif
 - Il faut remplir les deux documents afin d'ouvrir un compte de Fonds Mutuels TD. Le Modèle de répartition d'actif vous aidera à déterminer votre profil d'investisseur et la répartition optimale de l'actif de votre portefeuille.

- Veuillez indiquer votre numéro de compte TD Canada Trust ou Fonds Mutuels TD dans l'espace prévu.

- Formulaire de transaction
 - Veuillez utiliser le Formulaire de transaction lorsque vous effectuez un achat ou que vous établissez un Plan d'achats préautorisés (PAP) pour votre compte de Fonds Mutuels TD.

- Transferts
 - Si le transfert provient d'un compte d'épargne libre d'impôt existant, veuillez remplir la demande de transfert que vous pouvez télécharger à partir de l'adresse <http://www.tdcanadatrust.com/francais/fondsmutuel/fdocs.jsp>

- Désignation d'un titulaire subrogé ou d'un bénéficiaire
 - La désignation d'un titulaire remplaçant ou d'un bénéficiaire du compte d'épargne libre d'impôt est assujettie aux lois de la province ou du territoire compétent. Lorsqu'elle n'est pas autorisée par ces lois, la désignation ne peut être faite que par testament (ou par contrat de mariage, au Québec). Dans le cas contraire, veuillez indiquer les renseignements pertinents dans la section 2 de la demande d'ouverture de compte. En juin 2009, des dispositions législatives autorisant une telle désignation sont en vigueur dans les provinces et territoires suivants : Alberta, Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest et Yukon.

- Afin de prévenir les retards, veuillez remplir correctement, signer et parapher toutes les sections appropriées, puis faites parvenir vos documents à l'adresse suivante :
 - Services d'investissement TD inc.
 - Liberty Centre
 - 3500 Steeles Avenue East
 - Tower 5, Level 2
 - Markham (Ontario)
 - L3R 0X1

Toutes les demandes sont soumises à l'approbation des Services d'investissement TD inc.

Si vous avez besoin d'aide, veuillez téléphoner à l'un de nos représentants en fonds mutuels au 1-800-409-7109 ou nous envoyer un courriel à td.mutualfunds@td.com.

3. Renseignements bancaires (suite)

Cochez **une** case : (Si aucune case n'est cochée, le revenu de placement sera réinvesti automatiquement.)

- Le revenu de placement sous forme de dividendes et d'intérêts sera automatiquement réinvesti dans de nouvelles parts.
- Le revenu de placement doit être déposé dans mon compte bancaire.
- Le montant du revenu de placement doit être envoyé par chèque à l'adresse indiquée à la section 1.

4. Consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels

Vous acceptez que nous puissions, au moment de commencer une relation avec nous et durant le cours de cette relation, recueillir, utiliser ou divulguer vos renseignements personnels de la manière prévue dans la Convention sur la confidentialité des renseignements personnels (que se trouve dans la brochure Documents d'information Services d'investissement TD inc.) et sur td.com, y compris mais sans s'y limiter, aux fins suivantes : vous identifier, vous servir, comprendre vos besoins financiers, assurer notre protection et la vôtre contre la fraude et les erreurs, nous conformer aux exigences législatives et réglementaires, et vous offrir des produits et des services par téléphone, par télécopieur et par dispositif de composition et d'annonce automatique, aux numéros que vous nous avez fournis, ou par Internet, par la poste, par courriel ou par d'autres moyens.

Vous pouvez vous procurer notre Code de protection de la vie privée « Respect de la confidentialité », ou prendre connaissance de votre droit de refuser ou d'annuler le présent consentement, y compris votre choix de ne pas être joint dans le cadre d'offres de produits ou de services, en communiquant avec votre succursale ou en composant le 1-800-895-4463.

Vous avez lu la déclaration Consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels et vous convenez de ce qui suit :

- Nous pouvons partager les renseignements au sein du Groupe Financier Banque TD
- Nous ne pouvons pas partager les renseignements au sein du Groupe Financier Banque TD, sauf quand c'est raisonnable pour vous offrir des services relatifs à votre compte.

5. Renseignements importants à l'intention des clients

Vous avez lu les Renseignements importants à l'intention des clients à la page suivante, et par la présente en prenez acte.

Demandeur Oui

6. Demande, autorisation, déclaration et enregistrement de votre compte d'épargne libre d'impôt

Sauf indication contraire, dans la présente demande et dans nos autres documents, les termes « vous », « vos », « votre » et « vôtre » désignent le demandeur (et toute autre personne ayant autorité sur le compte). Les termes « nous », « notre » et « nos » désignent Services d'investissement TD inc. (SITD) et/ou le Groupe Financier Banque TD*.

Dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'acceptation de la première cotisation à votre compte SITD, nous vous ferons parvenir un exemplaire du prospectus simplifié du portefeuille et/ou des fonds applicables.

Par la présente, vous reconnaissez que nous vous ferons parvenir les déclarations de SITD dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'acceptation de la première cotisation, notamment les déclarations de fiducie des régimes enregistrés, l'énoncé des politiques, la déclaration des émetteurs liés (résidents de l'Alberta seulement), la déclaration sur les règles relatives aux conflits d'intérêts (résidents de la Colombie-Britannique seulement) et la déclaration sur l'effet de levier.

Vous convenez que les souscriptions de fonds communs de placement sont faites selon les conditions décrites dans le prospectus et qu'elles doivent être approuvées par Gestion de Placements TD Inc. (GPTD). GPTD se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout ordre d'achat dans un délai de un (1) jour ouvrable suivant sa réception.

Vous reconnaissez que pour notre protection mutuelle, SITD enregistrera toutes les conversations téléphoniques par lesquelles vos ordres sont donnés.

Demande d'enregistrement d'un compte d'épargne libre d'impôt Fonds Mutuels TD :

À la Société Canada Trust (« le fiduciaire ») :

Par les présentes, vous demandez au fiduciaire de produire un choix auprès du ministre du Revenu national afin de faire l'enregistrement du compte à titre de compte d'épargne libre d'impôt, conformément à l'article 146.2 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Vous reconnaissez que toutes les mentions dans la déclaration de fiducie de la demande ou du compte doivent être lues et comprises comme des mentions à la présente demande. Vous acceptez, en votre nom et en celui de vos exécuteurs, liquidateurs et administrateurs, d'être lié(e) par les modalités du compte. Toutes les cotisations au compte seront investies par le fiduciaire selon vos directives conformément aux modalités du compte et détenues dans votre compte sous réserve des modalités du compte. Vous acceptez d'informer le fiduciaire si, à quelque moment que ce soit, vous cessez d'être un résident canadien.

La plupart des Fonds Mutuels TD exigent des frais de rachat anticipé lorsque les parts sont vendues dans un certain laps de temps après l'achat. Veuillez consulter le prospectus ou vous renseigner auprès d'un représentant en fonds mutuels pour savoir si cette mesure s'applique aux fonds que vous achetez.

* Le Groupe Financier Banque TD désigne La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services relatifs aux dépôts, aux placements, aux prêts, aux valeurs mobilières, aux fiducies, aux assurances et autres.

X

Signature du demandeur

Date

Premier contact

- Publicité
- Visite à la succursale
- Recommandation
- Appel téléphonique
- Rencontre personnelle

Réservé à la succursale

Signature du représentant en fonds mutuels _____ Code du repr. [] [] [] [] [] []

Signature du directeur de la succursale _____ Date _____ Code du directeur [] [] [] [] [] []

N° de téléphone de la succursale _____

Liste de contrôle

- Modèle de répartition d'actif (formulaire n° 521895) : **OBLIGATOIRE**
- Formulaire de transaction (formulaire n° 595739) : **Pour les montants forfaitaires ou les PAP, veuillez remplir ce formulaire.**
- Pour les transferts à un compte de Fonds Mutuels TD (le cas échéant, veuillez annexer les formulaires de transfert appropriés et une copie du plus récent relevé.)
- Utilisation des renseignements (Veuillez vous assurer de mettre à jour l'Informateur).

Renseignements importants à l'intention des clients

Services d'investissement TD inc. (" SITD ") est une société distincte et une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion (« La Banque TD »).

Les placements dans les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et ne sont pas garantis par La Banque Toronto-Dominion; leur valeur fluctue. SITD n'est pas responsable des activités que mènent ses représentants pour le compte de La Banque TD. La Banque TD n'est pas responsable des activités que mènent ses employés pour le compte de SITD.

Les Fonds Mutuels TD et le Programme de gestion d'actifs TD sont offerts par Services d'investissement TD inc. (« SITD »), filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par tout autre organisme d'État qui assure les dépôts, et ils ne sont ni garantis ni assurés par aucune entité. Leur valeur fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir leur valeur liquidative par part à un montant constant, ni que le montant entier de votre placement vous sera remis. Le rendement passé peut ne pas se reproduire.

* Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. Services d'investissement TD inc. est un utilisateur licencié.

Les questions suivantes permettront de déterminer une stratégie de répartition de l'actif qui cadre avec vos objectifs personnels. Si vous avez plusieurs objectifs, comme la retraite, l'éducation de vos enfants ou une nouvelle maison, veuillez remplir un questionnaire distinct pour chaque objectif.

Quel montant voulez-vous investir aujourd'hui?

Montant forfaitaire \$ Plan d'achat préautorisé (PAP) \$

Lequel des énoncés suivants vous décrit le mieux?

- J'aimerais que vous me conseilliez quant à la sélection du portefeuille qui me convient, mais j'aimerais tout de même pouvoir personnaliser mon portefeuille. (Nous vous recommandons d'examiner les modèles de portefeuilles de Fonds Mutuels TD après avoir rempli ce questionnaire.)
- J'aimerais que vous gériez mon portefeuille et la sélection des fonds en conformité avec mes objectifs de placement. (Nous vous recommandons d'examiner les portefeuilles confortables TD après avoir rempli ce questionnaire.)

1. Je qualifie mes connaissances en matière de placement comme suit :

- a. Aucune b. Limitées c. Moyennes d. Élevées

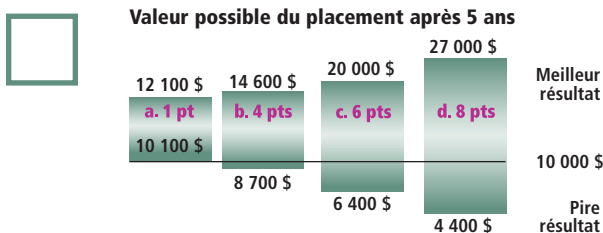
2. La meilleure description de mes placements actuels :

- a. Peu ou pas de placements 0 point
- b. Principalement des bons du Trésor, des CPG ou des dépôts à terme 0 point
- c. Principalement des obligations, des obligations à coupons détachés ou des fonds communs de placement à revenu 2 points
- d. Un mélange de titres du marché monétaire, d'obligations et de placements en actions ou de fonds communs de placement 3 points
- e. Principalement des actions ou des actions de fonds communs de placement 4 points

3. Tolérance au risque : Je réagis aux fluctuations de mes placements comme suit :

- a. **Faible** : Je vends rapidement chaque fois que mon placement perd de la valeur ou de l'argent 1 point
- b. **Moyenne** : Je n'aime pas les fluctuations quotidiennes du marché. Si un placement perd de la valeur pendant une période de trois à six mois, je vendrai probablement et chercherai une meilleure solution de rechange .. 2 points
- c. **Moyenne-élevée** : Je suis conscient que les marchés peuvent être à la hausse ou à la baisse de façon aléatoire. Je surveille généralement mon placement pendant au moins un an avant de faire des changements ... 4 points
- d. **Élevée** : Je crois qu'une stratégie de placement à long terme maximisera mon potentiel de rendement. Même si une mauvaise conjoncture du marché avait entraîné des pertes importantes au cours d'une année donnée, je garderais mon placement 6 points

4. Les placements offrant un rendement plus élevé comportent généralement plus de risques. La présente question montre quatre placements hypothétiques de 10 000 \$ présentant une variation importante du risque et des rendements éventuels. Avec quel scénario seriez-vous le plus à l'aise?



5. L'énoncé qui définit le plus clairement mon objectif de placement est :

- a. Je veux m'assurer que mon capital est en sûreté et je n'ai pas besoin de revenu pour l'instant 0 point
- b. J'ai besoin d'un flux de revenu régulier provenant de mes placements 1 point
- c. J'ai besoin d'un revenu, mais je m'intéresse aussi à la croissance du capital 2 points
- d. J'aimerais une croissance à long terme et je ne tiens pas vraiment à avoir un revenu pour l'instant 5 points
- e. Je ne suis intéressé que par la croissance à long terme 6 points

6. Période de placement : Je prévois commencer à retirer de l'argent de mes placements :

- a. À court terme (moins de 2 ans) 1 point
- b. À moyen terme (2 à 5 ans) 2 points
- c. De moyen à long terme (6 à 10 ans) 5 points
- d. À long terme (plus de 10 ans) 9 points

7. Valeur du portefeuille : La valeur actuelle de mon portefeuille de RER et de placements non enregistrés, y compris les placements détenus auprès d'autres institutions (p. ex., fonds communs de placement, actions, obligations, CPG, titres du marché monétaire et comptes d'épargne ou comptes-chèques), mais excluant les placements immobiliers, est de :

- a. Moins de 25 000 \$ 1 point
- b. 25 000 \$ à 49 999 \$ 2 points
- c. 50 000 \$ à 99 999 \$ 3 points
- d. 100 000 \$ à 250 000 \$ 4 points
- e. Plus de 250 000 \$ 5 points

8. La valeur approximative de mon actif net personnel (total des actifs moins total des passifs) est de :

- a. Moins de 25 000 \$
- b. 25 000 \$ à 49 999 \$
- c. 50 000 \$ à 99 999 \$
- d. 100 000 \$ à 199 999 \$
- e. 200 000 \$ à 500 000 \$
- f. Plus de 500 000 \$

9. Mon revenu annuel personnel se situe dans la plage suivante :

- a. Moins de 25 000 \$ 1 point
- b. 25 000 \$ à 49 999 \$ 2 points
- c. 50 000 \$ à 74 999 \$ 3 points
- d. 75 000 \$ à 125 000 \$ 4 points
- e. Plus de 125 000 \$ 5 points

10. Mon âge actuel se situe dans la plage suivante :

- a. Moins de 30 ans 4 points
- b. 30 à 45 ans 5 points
- c. 46 à 55 ans 3 points
- d. 56 à 65 ans 1 point
- e. Plus de 65 ans 1 point

Pointage total (Ajoutez les points des questions 2 à 10.)
Reportez ce pointage à l'étape 2. ▶

Objectif de placement : (consultez l'étape 2 pour avoir les pourcentages)

Sécurité du capital : _____ % Revenu : _____ % Croissance : _____ % = 100 %

Signature du client _____

Nom du client _____

Initiales du codemandeur _____

Compte de fonds communs de placement

Profil d'investisseur _____

Signature du représentant en fonds mutuels _____

Nom du représentant en fonds mutuels _____

N° repr. Date _____

Initiales du directeur de succursale _____ Date _____

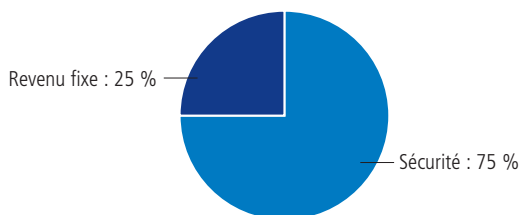


Inscrivez le pointage total obtenu à l'étape 1.

Dans le tableau ci-dessous, repérez votre pointage afin de déterminer votre profil d'investisseur et la répartition de l'actif qui vous convient.

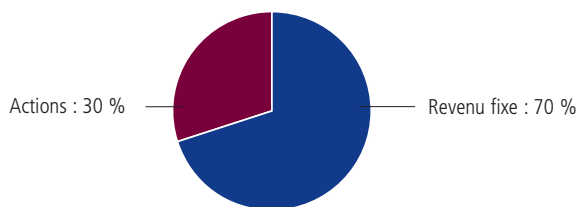
Sécurité du capital De 6 à 12 points

Objectif de placement :
Sécurité : 75 %
Revenu : 25 %



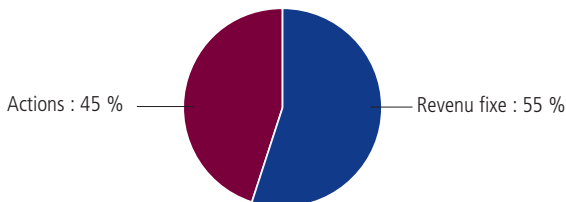
Revenu De 13 à 19 points

Objectif de placement :
Revenu : 70 %
Croissance : 30 %



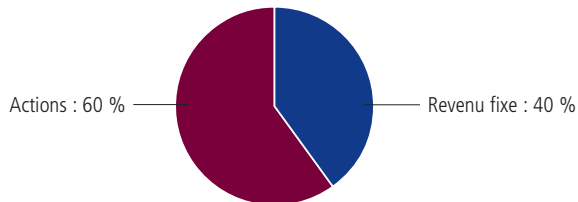
Revenu et croissance modérée De 20 à 26 points

Objectif de placement :
Revenu : 55 %
Croissance : 45 %



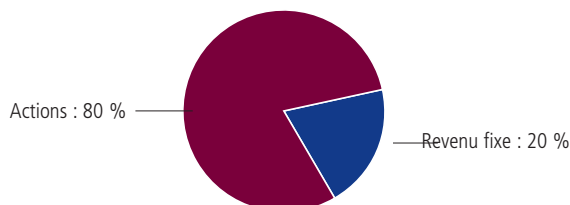
Croissance équilibrée De 27 à 34 points

Objectif de placement :
Revenu : 40 %
Croissance : 60 %



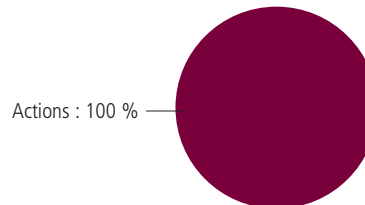
Croissance audacieuse De 35 à 42 points

Objectif de placement :
Revenu : 20 %
Croissance : 80 %



Croissance boursière maximale De 43 à 48 points

Objectif de placement :
Croissance : 100 %



Il s'agit des portefeuilles² confortables TD gérés par des professionnels et recommandés pour chacun des profils d'investisseurs. Chaque portefeuille confortable constitue une solution de placement tout-en-un pratique, diversifiée et gérée de manière professionnelle.

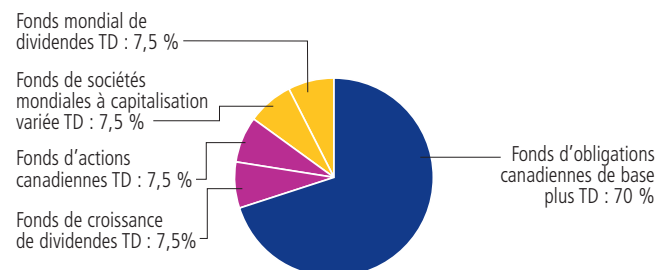
Veillez prendre note que les investisseurs ne peuvent pas modifier la sélection des fonds ou le pourcentage de chacun des fonds du portefeuille.

Le placement minimal initial recommandé est de 5 000 \$ ou de 25 \$ dans le cas d'un plan d'achat préautorisé (PAP). Les achats dans le cadre d'un PAP ne sont autorisés que si le placement minimal initial a été effectué.

Dans le cas des comptes REEE, le placement initial est de 100 \$.

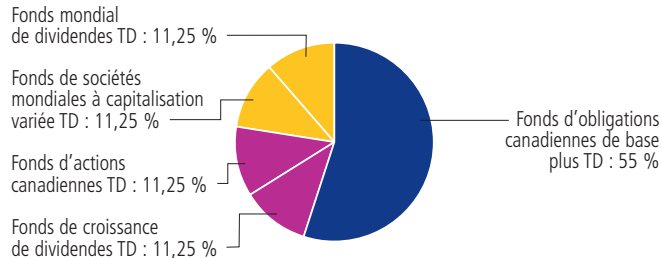
Portefeuille confortable TD – conservateur
De 13 à 19 points

Catégories d'actifs : Revenu fixe : de 60 % à 80 %; Actions : de 20 % à 40 %



Portefeuille confortable TD – modéré
De 20 à 26 points

Catégories d'actifs : Revenu fixe : de 45 % à 65 %; Actions : de 35 % à 55 %



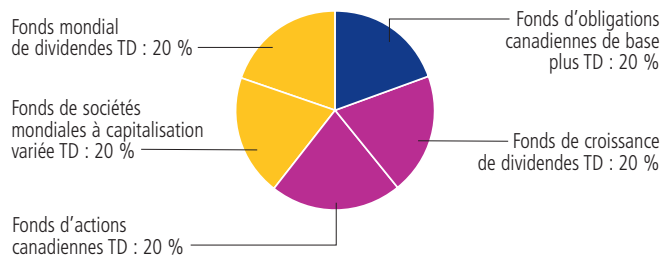
Portefeuille confortable TD – équilibré
De 27 à 34 points

Catégories d'actifs : Revenu fixe : de 30 % à 50 %; Actions : de 50 % à 70 %



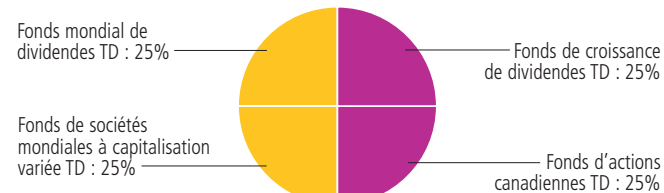
Portefeuille confortable TD – croissance
De 35 à 42 points

Catégories d'actifs : Revenu fixe : de 10 % à 30 %; Actions : de 70 % à 90 %



Portefeuille confortable TD – actions
De 43 à 48 points

Catégories d'actifs : Revenu fixe : de 0 % à 10 %; Actions : de 90 % à 100 %



Il s'agit des portefeuilles de Fonds Mutuels TD recommandés pour chacun des profils d'investisseurs. Si vous décidez de modifier les fonds recommandés ou leur pourcentage, assurez-vous de respecter vos objectifs de répartition des actifs.

	Montant recommandé du placement	
Montant forfaitaire (minimum de 100 \$ par fonds)	< 10 000 \$	10 000 \$ et plus
Plan d'achat préautorisé (minimum de 25 \$ par fonds)	< 250 \$	250 \$ et plus
Sécurité du capital De 6 à 12 points	Fonds du marché monétaire canadien TD : 100 %	Fonds du marché monétaire canadien TD : 75 % Fonds d'obligations canadiennes TD : 25 %
Revenu De 13 à 19 points	Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD : 100 %	Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD : 55 % Fonds d'obligations à court terme TD : 15 % Fonds de valeurs sûres canadiennes TD : 10 % Fonds mondial sélect TD : 10 % Fonds valeur mondiale TD : 10 %
Revenu et croissance modérée De 20 à 26 points	Fonds de revenu mensuel TD : 100 %	Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD : 45 % Fonds d'obligations à court terme TD : 10 % Fonds de valeurs sûres canadiennes TD : 13 % Fonds mondial sélect TD : 16 % Fonds valeur mondiale TD : 16 %
Croissance équilibrée De 27 à 34 points	Fonds de revenu mensuel TD : 100 %	Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD : 40 % Fonds de valeurs sûres canadiennes TD : 18 % Fonds de valeurs sûres américaines TD : 10 % Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD : 11 % Fonds d'actions internationales TD : 11 % Fonds de croissance d'actions internationales TD : 10 %
Croissance audacieuse De 35 à 42 points	Fonds de croissance de dividendes TD : 100 %	Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD : 20 % Fonds de valeurs sûres canadiennes TD : 24 % Fonds de valeurs sûres américaines TD : 14 % Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD : 14 % Fonds d'actions internationales TD : 14 % Fonds de croissance d'actions internationales TD : 14 %
Croissance boursière maximale De 43 à 48 points	Fonds de croissance de dividendes TD : 100 %	Fonds de valeurs sûres canadiennes TD : 30 % Fonds de valeurs sûres américaines TD : 12 % Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD : 18 % Fonds d'actions internationales TD : 18 % Fonds de croissance d'actions internationales TD : 12 % Fonds de sociétés mondiales à capitalisation variée TD : 10 %

Cette feuille de travail vous aidera à déterminer votre placement dans un portefeuille de Fonds Mutuels TD.

- Entrez la répartition de l'actif selon ce qui a été déterminé à l'étape 2 de votre profil d'investisseur.
- Entrez le montant que vous voulez investir.
- Dressez la liste des fonds que vous avez sélectionnés à l'étape 3 et le pourcentage de chacun. Calculez ensuite le montant réel en dollars (placement total x X %) pour chaque fonds. Pour les portefeuilles confortables TD, écrivez simplement le nom du portefeuille recommandé. Aucun calcul n'est nécessaire.

A. Répartition de l'actif :	C. Nom des fonds	%	Montant (en dollars)
Sécurité <input type="text"/> %	_____	_____	_____
Revenu fixe <input type="text"/> %	_____	_____	_____
Actions <input type="text"/> %	_____	_____	_____
B. Montant à investir :			
Somme forfaitaire <input type="text"/> \$	_____	_____	_____
Plan d'achat préautorisé (PAP) <input type="text"/> \$	_____	_____	_____
Date d'entrée en vigueur du PAP _____	_____	_____	_____
Fréquence du PAP _____	_____	_____	_____
		Total 100 %	<input type="text"/> \$

**Pour obtenir de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec un représentant en fonds
mutuels¹ de votre succursale de TD Canada Trust,
composer le **1-800-409-7109** ou visiter le
www.tdcanadatrust.com/francais/fondsmutuel**

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Ce prospectus renferme des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou par toute autre société d'État qui assure les dépôts et ne sont, par conséquent, ni garantis ni assurés. Leur valeur fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire maintiendront une valeur liquidative fixe par part ou que le plein montant de votre placement vous sera rendu. Le rendement passé ne se répétera pas forcément.

Les Fonds Mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Offerts par Services d'investissement TD inc. (principal distributeur), TD Waterhouse Canada Inc. (membre du FCPE) et des courtiers indépendants.

¹ Les représentants en fonds mutuels de Services d'investissement TD inc. offrent les fonds communs de placement de TD Canada Trust.

² Les répartitions recommandées des actifs et la sélection des titres sont en date du 8 décembre 2008 et peuvent être modifiées.

Fonds Mutuels TD et les portefeuilles confortables sont des marques de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisées sous licence.



Services d'investissement TD inc.
Renseignements personnels

Nom _____ Prénom _____ Nom de famille _____

Provenance / Règlement

- Prière de porter la présente transaction au débit du compte bancaire indiqué au dossier.
 Le chèque est annexé et établi à l'ordre de Services d'investissement TD inc. (SITD).
 Transfert de comptes RÉR, de comptes non enregistrés ou compte d'épargne libre d'impôt.

Renseignements sur la transaction

- Achat :**
- Non enregistré
 - Cotisation au RÉR
 - Roulement RÉR
 - CÉLI

N° du Fonds	Nom du Fonds/Portefeuille	\$ ou %	\$CA/\$US	N° du Fonds	Nom du Fonds/Portefeuille	\$ ou %	\$CA/\$US
1. _____	_____	_____	_____	4. _____	_____	_____	_____
2. _____	_____	_____	_____	5. _____	_____	_____	_____
3. _____	_____	_____	_____	6. _____	_____	_____	_____

Plan d'achats préautorisés (PAP)

Nouveau	N° du Fonds	Montant (\$)	Fréquence (H, DS, M, T, S, A)	Date de début (An/mois/jour)
1. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
2. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
3. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
4. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
5. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
6. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____

H = Hebdomadaire DS = Deux semaines M = Bi-mensuelle M = Mensuelle T = Trimestrielle S = Semestrielle A = Annuelle

Conditions de paiement préautorisé

Vous nous autorisez à porter au débit de votre compte de dépôt (le « compte DPA ») à l'institution financière où est tenu le compte DPA (la « banque de dépôt ») les paiements et tous les autres montants qui nous sont dus aux termes de la présente convention. Vous garantissez que toutes les personnes dont les signatures sont requises pour débiter le compte DPA accordent cette autorisation ou ont accordé une autorisation distincte. Cette autorisation de débit préautorisé (« DPA ») peut être annulée en tout temps par préavis écrit de 30 jours. La révocation de cette autorisation ne met pas fin à quelque partie que ce soit de la présente convention et ne vous dégage pas de vos obligations de payer les montants dus aux termes de la convention. Vous nous informerez par écrit de tout changement concernant le compte DPA, au moins 30 jours avant la prochaine date d'échéance du DPA. En nous accordant cette autorisation, vous l'accordez à la banque de dépôt. La banque de dépôt n'est pas tenue de vérifier si un DPA a été émis conformément à l'autorisation, y compris, mais sans s'y limiter, le montant et l'exécution de l'objet. Vous pouvez contester un DPA si i) le DPA n'a pas été tiré conformément à l'autorisation; ii) l'autorisation a été révoquée; ou iii) dans le cas où un préavis de DPA personnel n'aurait pas été reçu. Pour être remboursé vous devez remplir une déclaration dans laquelle vous indiquez que l'événement mentionné en i), ii) ou iii) s'est produit et l'envoyer à la banque de dépôt dans un délai maximum de 90 jours civils (ou 10 jours ouvrables pour un DPA d'entreprise) suivant la date à laquelle le DPA contesté a été passé au compte DPA. Vous réglerez toute contestation qui se présente après cette période uniquement avec nous. Vous acceptez les dispositions de l'autorisation de DPA ci-dessus et vous nous autorisez à traiter un débit à des fins (professionnelles ou personnelles) au montant de vos paiements impayés à la date d'échéance, tel qu'il est indiqué dans la convention.

La plupart des Fonds Mutuels TD® exigent des frais de rachat anticipé lorsque les parts sont vendues dans un certain laps de temps après l'achat. Prière de consulter le prospectus ou de se renseigner auprès d'un représentant en fonds mutuels pour savoir si cette mesure s'applique aux fonds que vous achetez ou rachetez.

Dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'achat, Services d'investissement TD inc. vous fera parvenir un exemplaire du prospectus simplifié des portefeuilles ou des fonds applicables. Cette transaction est effectuée conformément aux conditions énoncées dans le prospectus, et Gestion de Placements TD Inc. se réserve le droit d'accepter ou de refuser un ordre d'achat dans un délai de un (1) jour ouvrable suivant la réception de l'ordre en question.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Prière de lire le prospectus avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par tout autre organisme d'État qui assure les dépôts, et ils ne sont ni garantis ni assurés par aucune entité. Leur valeur fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir leur valeur liquidative par part à un montant constant, ni que le montant entier de votre placement dans un fonds vous sera remis. Le rendement passé peut ne pas se reproduire.

® Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. SITD est un utilisateur licencié.

Signature du client X _____ Date _____ Note : La date de transaction s'effectue à la date d'ouverture du compte.

À usage interne seulement			
N° du compte _____	Date de la transaction _____	Année	Mois
<input type="checkbox"/> Renseignements sur le client	<input type="checkbox"/> Messages	Jour	Heure locale _____
Signature du représentant en fonds mutuels _____	Code du repr. _____	N° de la succursale	3, 5, 7, 7
Signature du directeur de la succursale _____	Date _____	Code du directeur	_____
Commentaires/Autres directives : _____			